



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL
اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



Secrétariat Exécutif

Atelier consultatif régional sur la gouvernance responsable des régimes fonciers
pastoraux dans l'espace CEDEAO

TERMES DE REFERENCE

I. Contexte et justification

Depuis quelques années, dans les zones sahéliennes comme dans les savanes d'Afrique de l'Ouest, on assiste à une concurrence exacerbée pour l'accès aux ressources naturelles entre et au sein d'usages comme le pastoralisme, l'agriculture, les aires protégées, les industries extractives, les infrastructures, l'urbanisation, etc. En outre, les impacts du changement climatique, l'évolution de la situation en matière de sécurité ces dernières années et l'intensification des mouvements migratoires liés à la croissance démographique, le manque de possibilités pour les jeunes ruraux et, en général, les changements sociétaux dans la région du Sahel accentuent cette concurrence et mettent en danger la durabilité des moyens de subsistance des communautés rurales. Dans le contexte des régimes fonciers pastoraux, il en résulte une réduction drastique des terres de parcours et des entraves à la mobilité des troupeaux, affectant ainsi les deux piliers de la résilience des systèmes pastoraux. On constate alors une fragilisation des droits fonciers pastoraux en flagrante contradiction avec les objectifs de la politique-cadre de l'Union africaine sur le pastoralisme et du protocole de la CEDEAO sur la transhumance entre ses Etats membres.

Dans ce contexte difficile, trouver des solutions à ces défis exige par un processus ouvert, participatif et multi-acteurs afin de parvenir à des accords clairs et consensuels qui permettent la protection des régimes fonciers pastoraux. *Les Directives volontaires sur la gouvernance responsable (DV) des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale* constituent un outil important pour déclencher ce type de processus. Elles ont pour objectif d'améliorer la gouvernance foncière des terres, des pêches et des forêts, au profit de tous, en accordant une attention particulière aux populations vulnérables et marginalisées. Les DV constituent ainsi un engagement des gouvernements sans précédent pour améliorer la gouvernance des ressources foncières et le premier document de référence négocié et adopté dans la perspective globale.

À la suite de leur approbation en 2012, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a reçu le mandat d'appuyer la mise en œuvre des DV, et en collaboration avec ses partenaires techniques et financiers, a développé le programme « *Soutien à la mise en œuvre des directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux*

pêches et forêts ». Ce programme a appuyé des initiatives dans plus de 50 pays et en Afrique de l'ouest particulièrement en Guinée, Niger, Mali, Mauritanie, Sénégal et Togo. Ces projets ont eu des résultats très encourageants en termes de : a) établissement d'espaces de dialogue ouverts, multi-acteurs et participatifs, y compris pour la prise de décisions politiques, b) développement et d'adoption des cadres légaux et administratifs régissant le foncier, les pêcheries et les forêts, c) renforcement des capacités et de mobilisation des acteurs de la société civile, autorités locales et membres du gouvernement, d) développement, mise à l'essai et promotion d'outils locaux de gouvernance foncière et des outils d'évaluation de la gouvernance des régimes fonciers, notamment pastoraux, e) développement du module sur le foncier pastoral du Cadre d'Évaluation de Gouvernance foncière -LGAF) et f) recherche et production de connaissances.

Parallèlement, la FAO a développé avec ses partenaires un projet au niveau régional qui vient compléter les projets nationaux et qui constitue la première initiative intégrée au niveau régional dans le contexte Africain pour relever les défis liées à la gestion des pêches, des terres et des forêts. Il s'agit du programme SRB (Sénégal River Bassin), qui intègre actuellement la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal et qui a permis d'entreprendre la préparation du premier accord régional sur le foncier, « La Charte sur le foncier agricole dans la vallée du fleuve du Sénégal » et l'établissement de la première plateforme multi acteurs sur les DV au niveau sous régional.

Ces différents projets ont montré un impact positif et tangible sur la gouvernance des régimes fonciers et dans la protection des droits des communautés rurales, mais il est évident qu'il reste encore beaucoup à faire, en particulier en ce qui concerne les régimes fonciers pastoraux. Afin de chercher des portes d'entrée cohérentes et adaptées à la problématique du pastoralisme dans le Sahel, la FAO et le CILSS ont décidé de travailler en partenariat sur ce sujet.

Les premiers résultats de de cette collaboration montrent qu'il existe encore beaucoup à faire pour a) assurer la participation des pasteurs dans les consultations et négociations tant locales et nationales que régionales, b) renforcer la reconnaissance des systèmes coutumiers pastoraux et leur articulation avec les systèmes légaux, c) renforcer et étendre le dialogue et la coopération à l'intérieur et entre les pays pour la construction des accords sociaux pour la sécurisation des régimes fonciers pastoraux, d) prévenir et gérer les conflits liés à la transhumance transfrontalière, et e) harmoniser les législations pastorales régionales et nationales.

Pour répondre à ces défis et pour identifier et promouvoir davantage les initiatives visant à la protection des régimes fonciers pastoraux, le CILSS et la FAO organisent un atelier de sensibilisation, de réflexion et d'échange d'expériences sur l'apport possible des DV en matière de gouvernance des régimes fonciers pastoraux en Afrique de l'Ouest. Cet atelier profitera de l'expertise de ces deux institutions et de nombreux autres partenaires, ainsi que des premiers résultats de leur collaboration.

II. Objectifs de l'atelier

L'objectif général de l'atelier est d'identifier et d'échanger sur les initiatives visant à la protection des régimes fonciers pastoraux et d'élargir l'espace de réflexion au niveau régional sur le rôle que les DV pourraient jouer pour ce faire. Plus précisément, l'atelier cherche à s'appuyer sur les

réalisations importantes déjà accomplies dans le cadre de la mise en œuvre des DV et d'autres initiatives dans la région pour identifier les opportunités qu'elles pourraient apporter aux différents processus de réforme en cours et à la mise en œuvre de projets. L'enjeu est aussi de contribuer à l'élaboration d'un agenda régional concerté en ce qui concerne la gouvernance des régimes fonciers pastoraux et la protection de leurs usagers.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Informer sur le contenu, les objectifs et les expériences de mises en œuvre des DV, et sensibiliser les participants à l'importance de la reconnaissance des régimes fonciers pastoraux et de la protection de leurs usagers;
- promouvoir d'avantage les échanges d'information et d'expériences en relation à la mise en œuvre des DV, la politique-cadre de l'Union africaine sur le pastoralisme et autres mécanismes pour promouvoir la reconnaissance des régimes fonciers pastoraux afin de pérenniser et d'étendre les actions déjà en cours et de réfléchir à de nouvelles incitatives;
- échanger sur les conclusions et recommandations de « *La revue de littérature guidée par les directives volontaires pour une gouvernance foncière responsable sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest* », afin de les élargir et d'identifier d'autres portes d'entrée pour la mise en œuvre des DV;
- formuler des recommandations en termes de cadres politiques et institutionnels régissant les régimes fonciers pastoraux ; examiner comment les DV peuvent être mobilisées pour assurer une gouvernance responsable de ces régimes au niveau régional ;
- identifier les besoins d'apprentissage en termes de DV des acteurs clés, décideurs politiques et utilisateurs des régimes fonciers pastoraux pour assurer la durabilité des actions fondées sur la mise en œuvre des DV dans la région.

III. Résultats attendus

- Les participants ont une meilleure connaissance du contenu, des objectifs et des expériences de mises en œuvre des DV, de la politique-cadre de l'Union africaine sur le pastoralisme et autres outils développés à cette fin et sont capables de les exploiter pour améliorer la gouvernance des régimes fonciers pastoraux;
- Les conclusions et recommandations de l'étude réalisée par le CILSS sur les DV et le pastoralisme sont débattues, validées et étendues ;
- Les succès, les défis et des recommandations pour la mise en œuvre des DV pour une gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux dans l'espace CEDEAO sont identifiés ;
- Les besoins d'apprentissage des principaux groupes d'acteurs concernés en matière de gestion foncière responsable des régimes fonciers pastoraux sont identifiés ;
- Une feuille de route pour le renforcement des capacités et l'intégration des DV dans le domaine du pastoralisme est élaborée.

IV. Participants

L'atelier regroupera une cinquantaine de participants représentant les Etats membres de la CEDEAO, institutions d'intégration régionale, les organisations de la société civile pastorale, les

plateformes multi acteurs nationales sur les DV, les projets et programmes régionaux sur le pastoralisme, le CILSS et la FAO. La composition des participants est la suivante :

- Ministères en charge de l'élevage et du foncier : 15 pays de la CEDEAO + Tchad et Mauritanie ;
- Représentants d'organisations d'intégration régionale (CEDEAO, UEMOA, ALG, G5 Sahel, IGAD, UA, ALPC) ;
- Membres des associations régionales de pasteurs, de producteurs et de réseaux sur le foncier (RBM, APESS, CORET, ROPPA, LandNet West Africa/GRAF, Hub Rural) ;
- Représentants des plateformes nationales du Sénégal, Mali et Mauritanie ;
- Organismes d'administration foncière (cas du Niger : Haut-Commissariat à l'initiative 3N) ;
- Représentants de projets sur le pastoralisme (PRAPS, PREDIP, PEPISAO) ;
- Les représentants de la coopération internationale, les ONG internationales (UICN, AFL, SNV, VSF Belgique, CARE) et les centres de recherche européens (CIRAD, etc.).

V. Déroulement de l'atelier

L'atelier sera organisé en : (i) sessions plénières visant à informer sur le contenu, les objectifs et les expériences de mises en œuvre des DV; (ii) séances d'échange en groupe, par la modalité « World Café » pour partager des expériences en ce qui concerne les initiatives d'appui à la reconnaissance des régimes fonciers pastoraux et ; (iii) travaux de groupe pour approfondir la réflexion sur les défis et les solutions pour promouvoir la reconnaissance des régimes fonciers pastoraux en Afrique de l'Ouest. Enfin, une session spécifique sera dédiée à l'analyse et l'identification des besoins d'apprentissage des groupes d'acteurs ; elle sera organisée le dernier jour de l'atelier.

Au cours des sessions plénières, les participants suivront des exposés sur les DV avec un accent particulier sur les expériences de reconnaissance des régimes fonciers légitimes dans la région et les outils développés pour la promotion des DV. En outre, les participants prendront connaissance des liens qui existent entre les DV et la politique-cadre de l'Union africaine sur le pastoralisme et des résultats de « *La revue de littérature guidée par les directives volontaires pour une gouvernance foncière responsable sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest* ». Les participants seront amenés à discuter ces derniers et à les élargir. Finalement, les sessions plénières de la deuxième journée serviront également de cadre pour valider les résultats des travaux de groupe.

Le « World-Cafe » sera focalisé sur les expériences et leçons apprises en matière de gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux au Niger et au Togo, par l'expérience de la plateforme multi acteurs sur les DV dans la région de la vallée du fleuve de Sénégal et par le Réseau Billital Maroobé (RBM).

Les travaux de groupe serviront à analyser et échanger des informations en relation avec la mise en œuvre des DV et à formuler des recommandations pour assurer une gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux.

Enfin, le 3^{ème} jour de l'atelier sera consacré à un diagnostic approfondi des besoins d'apprentissage de 4 groupes d'acteurs clés, à savoir : les décideurs politiques, les acteurs engagés dans la prévention et la résolution de conflits, la société civile pastorale et les ONG et, les autorités locales.

Au regard de la diversité linguistique des participants, la traduction simultanée Français – Anglais sera assurée au cours des sessions plénières, et lors des travaux de groupe en cas de besoin.

VI. Date et lieu

- Date: du 28 au 30 mars 2019
- Lieu: Lomé, Togo

Annexe 1. Programme de l'atelier

Jour 1		
Horaires	Activités	Responsables
8 :30 – 9 :00	Installation des participants	CILSS
Session 1	Ouverture de l'atelier	
09 :00-09 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Mot du représentant FAO • Mot du représentant CILSS • Mot du représentant CEDEAO • Discours d'ouverture du Ministre en charge de l'élevage 	Facilitateur
09 :30-10 :00	Photo de groupe + pause-café	Facilitateur
10 :00-10 :30	Présentation des participants	
	Rappel du contexte et objectifs de l'atelier et adoption du programme de l'atelier	CILSS
Session 2	Le rôle des DV pour une gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux	
10 :30-11 :00	Présentation sur le contenu, les objectives et les expériences de mises en œuvre des DV (en particulier en Afrique de l'ouest et pour le contexte Sahélien)	FAO
11 :00-11 :30	Présentation du guide technique sur la gouvernance des régimes fonciers pastoraux	FAO
11 :30- 12 :00	Présentation de politique-cadre de l'Union africaine sur le pastoralisme et les liens avec les DV	UA
Session 3	Partage d'expériences sur la gouvernance responsable des régimes fonciers pastoraux en Afrique de l'Ouest	
12 :00-13 :00	Présentation et discussion sur les résultats de l'étude « <i>Revue de littérature guidée par les Directives volontaires pour une gouvernance foncière responsable sur le pastoralisme dans l'espace CEDEAO</i> »	Consultant CILSS
13 :00-14 :00	Pause-déjeuner	
14 :00-17 :00	World-Café autour des expériences réussies en matière de gouvernance des régimes fonciers pastoraux :	FAO

	<ol style="list-style-type: none"> 1. Expérience nationale des pays côtiers- expérience Togo 2. Expérience nationale des pays sahélien- expérience Niger 3. Expérience de la plateforme régionale SRB – Sénégal, Mali, Mauritanie 4. Expérience régionale et de la société civile- expérience RBM 	
Jour 2		
Session 4	En s'appuyant sur les succès et connaissant les défis, identification des changements positifs que peuvent apporter les DV pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux dans l'espace CEDEAO	
8 :30-9 :00	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des termes de référence des travaux de groupe • Constitution des groupes de travail 	Facilitateur
9 :00-10 :30	Travaux de groupe : succès, défis et recommandations pour l'amélioration de la gouvernance des régimes fonciers pastoraux dans l'espace CEDEAO	Présidents des groupes
10 :30-11 :00	Pause-café	
11 :00-12 :00	Restitution des rapports des travaux de groupe	Facilitateur
12 :00-12 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Engagements politiques • Examen et adoption de la feuille de route 	Facilitateur
13 :00-14 :00	Pause-déjeuner	
Session 5	Cérémonie de clôture	
16 :00-17 :00	Lecture du rapport de synthèse de l'atelier	Rapporteur général
	<ul style="list-style-type: none"> • Représentant de la FAO • Représentant du CILSS • Représentant de la CEDEAO • Discours de clôture du Ministre en charge de l'élevage 	Facilitateur
Jour 3		

Session 1	Ouverture de la session du diagnostic participatif des besoins de formation en matière des DV	CILSS et FAO
9 :00- 9 :30	<ul style="list-style-type: none"> • Mot de bienvenue et introduction • Rappel des objectifs de la journée • Présentation de l'ordre du jour 	
09 :30-10 :00	Contexte du projet : présentation des programmes d'apprentissage développés pour la mise en œuvre des DV	FAO
10 :00-10 :30	Pause-café	
Session 2	Diagnostic participatif des besoins de formation des principaux groupes d'acteurs concernés par la gouvernance des régimes fonciers pastoraux	
10 :30-11 :30	<p>Activité « Place du marché »</p> <ul style="list-style-type: none"> • Introduction aux sujets traités par les DV et aux publiques cibles du programme d'apprentissage • Activité d'identification des sujets les plus pertinents pour chaque publique cible 	FAO
11 :30-13 :00	<p>Travaux de groupe : construire le consensus</p> <ul style="list-style-type: none"> • A partir des sujets traités pendant l'exercice « place du marché » identification des sujets qui permettront aux publiques cibles d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour mieux accomplir leurs tâches en relation à la gouvernance de régimes fonciers pastoraux • Réflexion autour de la question: quels sont les sujets sur lesquels ces groupes d'acteurs travaillent actuellement et quels autres sujets seraient pertinents? 	FAO et facilitateur
13 :00-14 :00	Pause-déjeuner	
14 :00-15 :30	<p>Travaux de groupe : exercice de priorisation</p> <ul style="list-style-type: none"> • Exercice autour de la question : lorsque vous réfléchissez à la mise en œuvre des DV, quels seraient selon vous les sujets les plus pertinents à être traités lors des programmes d'apprentissage ? 	FAO et facilitateur

15 :30-15 :45	Pause-café	
Session 3	Identification des participants potentiels et critères de sélection	
15 :45-16 :15	<ul style="list-style-type: none"> • Exercice autour de la question : qui seraient les acteurs qui pourraient bénéficier le plus de ce type de programme d'apprentissage? 	FAO et facilitateur
Session 4	Synthèse de la journée, évaluation et clôture	
16 :15-16 :45	<ul style="list-style-type: none"> • Lecture du rapport de synthèse de l'atelier • Allocution de clôture 	CILSS et FAO